

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024 à 18H

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

18 présents	Christophe Reynier-Duval Christelle Aubertin Béatrice Réhor Romain Espinosa Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart	Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet	Anne-Laure D'Alauzier Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Nathalie Runser Jean Benat
2 procurations	Mariel Martin a donné pouvoir à Christophe Reynier -Duval	Ghyslaine Eynard à donné pouvoir à Michel Légerot	
3 absents	Laure Barnini	Jennifer Bremond	Richard Giner
Secrétaire de séance	Béatrice Rehor		
Délibération	24.09.06		
Objet :	Convention prestation « paie à façon » avec le Centre de gestion du Vaucluse (CDG84)		
Rapporteur	Christelle AUBERTIN		
N° Acte	4.1.6		

La commune de Caderousse et le Centre de gestion du département de Vaucluse ont conventionné depuis de nombreuses années afin de confier à ce dernier la mission de traitement des paies (rémunérations des agents et indemnités des élus).

Par délibération du 4 juillet 2024 le Conseil d'administration du CDG84 a fait évoluer les termes de cette convention cadre pour introduire des précisions dans les aspects procéduraux de la mission.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.  
Les aspects tarifaires de cette mission n'évoluent pas.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver les termes de la convention de prestation « paie à façon » avec le CDG84.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention et tout avenant qui pourrait en découler dans sa phase d'exécution.

Pièce annexe :

- Convention prestation « paie à façon » CDG84.

**Dossier adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme  
Caderousse le 25 septembre 2024  
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL  
La secrétaire de séance, Béatrice REHOR

